



-Direction de la culture-

DECISION DU PRESIDENT N°dP.2020.075

Acceptation d'un don de CD par Madame Christine Berthelot au profit du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc

LE PRÉSIDENT,

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L. 5216-5 ;
- Vu la délibération du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc n° D.2020.10.3 du 6 octobre 2020, portant délégation de compétences au Président et au Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026;
- Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- Vu le budget en cours.

Madame Christine Berthelot, adjointe de conservation à la parthèque de Versailles Grand Parc a souhaité faire don de CD au profit du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc.

Un inventaire a été réalisé (cf. annexe). Suite à ce premier état des lieux, il est confirmé que ces CD pourront être utilisés par les professeurs et élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc dans le cadre des activités pédagogiques et artistiques.

En conséquence le Président décide :

- 1) d'accepter le don de CD Madame Christine Berthelot au profit du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc ;
